# Anonyme BEATUS VIR QUI TIMET

[Paris, Bibliothèque nationale de France, Rés. Vma ms 571, n° d.227]

© Jean Duron, 2020, Centre de musique baroque de Versailles

### ATTRIBUTION

Cette œuvre est anonyme. Les attributions précédentes sont sans fondement (voir DOSSIER ATTRIBUTIONS).

### **SOURCES**

Anonyme, à 4, dans *Recueil Deslauriers* (n° d.227), partition, ms,  $352 \times 220 \text{ mm}$ , f.  $190-191^{\text{v}}$ , F-Pn/Rés Vma ms  $571 \times 190 \times 191 \times 190 \times 191 \times$ 

## DATATION - PROVENANCE

Aucun élément factuel ne permet de dater cette pièce pour laquelle aucune autre concordance n'a été établie.

## UTILISATION LITURGIQUE

Tous les temps.

### EFFECTIFS – DISPOSITION – INTERPRÉTATION

### sol2,sol2,ut1,fa3 / bc

Cette disposition chorale peut s'exécuter avec trois voix d'enfants soutenues par un pupitre de voix d'hommes. L'ensemble est soutenu par une basse continue.

## Notes sur le texte

Psaume 111 en entier suivi de la doxologie.

#### **TEXTE & TRADUCTION**

- Beatus vir, qui timet Dominum : in mandatis ejus volet nimis.
- 2. Potens in terra erit semen ejus : generatio rectorum benedicetur.
- Gloria, et divitiæ in domo ejus : et justitia ejus manet in sæculum sæculi.
- Exortum est in tenebris lumen rectis : misericors, et miserator, et justus.
- Jucundus homo qui miseretur et commodat, disponet sermones suos in judicio: quia in æternum non commovebitur.
- In memoria æterna erit justus : ab auditione mala non timebit.
- Paratum cor ejus sperare in Domino, confirmatum est cor ejus : non commovebitur donec despiciat inimicos suos
- 8. Dispersit, dedit pauperibus : justitia ejus manet in sæculum sæculi, cornu ejus exaltabitur in gloria.
- 9. Peccator videbit, et irascetur, dentibus suis, fremet et tabescet : desiderium peccatorum peribit.

Gloria Patri, et Filio, et Spiritui sancto, sicut erat in principio, et nunc, et semper, et in sæcula sæculorum. Amen.

- 1. Bien-heureux l'homme qui vit en la crainte du Seigneur, il n'a point de joye comparable à celle de faire ses Commandemens.
- Sa posterité sera puissante en la terre, comme c'est l'ordinaire des familles des gens de bien toutes remplies de bon-heur et de benediction.
- 3. La gloire et les richesses rendront sa maison florissante, et son equité sera perdurable.
- 4. Ainsi dans l'obscurité naissent des lumieres aux bons : tant (nostre Dieu est juste,) pitoyable et misericordieux.
- 5. L'homme se peut asseurer d'estre en sa grace, quand il est sensible aux afflictions de son prochain, et qu'il fait part de ses commoditez à l'indigent : qu'il forme ses paroles, et regle toutes ses actions sur les preceptes de la Justice.
- Il ne sera point ébranlé de toute l'eternité: sa mémoire sera immortelle, sans avoir peur que sa reputation soit déchirée par sa calomnie.
- 7. Son cœur preparé de mettre toute sa confiance au Seigneur, sans penser de l'en divertir jamis, sera constant et inébranlable, attendant de voir la déroute de ses ennemis.
- 8. Et dautant qu'en la distribution de ses biens, il en a donné liberalement aux pauvres, sa justice honorée de tout le monde, sera celebrée à jamais : et son pouvoir sera élevé en honneur.
- 9. Ce que voyant les impies, ils en creveront de dépit, ils en grinceront leurs dents de rage, et secheront sur leurs pieds de colere: Mais ils seront frustrez en leur attente, et le desir des pecheurs perira.

Gloire au Père, et au Fils, et au Saint Esprit, à présent et toujours, comme dès le commencement et dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

(traduction : Michel de Marolles, *Le Breviaire romain* [...] en latin et en françois, partie d'automne, Paris, Sébastien Huré et Frédéric Léonard, 1659, p. 335-336)

## ÉDITION MODERNE

Antoine Boesset, Sacred Music, Part 2: Canticles, Psalms, and Masses, ed. Peter Bennett, Middleton (WI), A-R Editions, 2010, p. 77-86.